

HABITAT PARTAGÉ POUR 6 PERSONNES AVEC HANDICAP MENTAL ET CRÉATION D'UN JARDIN MARAICHER EN PERMACULTURE



POINT D'INFORMATION #6 - NOVEMBRE 2019 DE ACCUEILLIR LA FRAGILITÉ À... LA CANOPÉE

Chère famille, chers amis, chers partenaires,

A 9 mois de l'ouverture de notre habitat partagé (septembre 2020), la mission d'Accueillir la Fragilité est presque accomplie. Il s'agissait de concevoir le projet, d'écrire la vision et de financer la construction de l'habitat pour en rester propriétaire *at vitam*. Les bâtiments vont ensuite être loués à une autre association, dite d'exploitation, qui est équilibrée financièrement par les seules ressources des résidents. Cette seconde association, La Canopée, est créée et déjà au travail ! Nous vous la présentons un peu plus loin.



👉 LA CONSTRUCTION

Le gros œuvre avance vite et les étapes suivantes se préparent : charpente, couverture, électricité, chauffage, sanitaire, plomberie. Les relations avec les corps de métiers sont bonnes car nous avons choisi de ne pas faire d'appels d'offres, mais de travailler avec des entreprises qui adhèrent à la philosophie de notre projet et qui souvent réduisent leurs marges ou nous offrent des prestations en nature. Ces dons en mécénat donnent lieu à l'édition de reçus fiscaux.



VISITE DU CHANTIER

Nous vous proposons de venir découvrir l'avancement de la construction les **samedis 7 décembre 2019** et **11 janvier 2020** à 15h00 sur place : 629 avenue du Général de Gaulle 59910 Bondues. Inscrivez-vous par e-mail à accueillirlafragilite@gmail.com.

👉 LE FINANCEMENT

Nous avons obtenu l'agrément de « bailleur social » et avons signé une convention avec l'Etat pour bénéficier des avantages liés à ce statut : l'exonération de la taxe foncière, la TVA à 5,5% sur la construction sociale et surtout le versement de l'APL, représentant 50% du loyer versé par les résidents. S'agissant de la construction, il nous reste un peu plus de 100 000 € à trouver, liés notamment au surcoût des 51 pieux que nous avons dû enfoncer dans l'argile pour solidifier l'ensemble. Bâtir sur le roc a un coût ;)

👉 LA LOI ELAN

Très attendue, elle a été votée récemment et définit ce qu'est un habitat inclusif. Les petits habitats sont reconnus, surtout s'ils sont situés en centre-ville, si leur architecture a été pensée pour le projet, s'ils intègrent un « animateur de la vie sociale et partagée », si des partenariats sont signés, etc. Ainsi, nous nous sentons reconnus, nous avons la confirmation que nos intuitions étaient les bonnes et que notre projet est au cœur de cette évolution juridique et culturelle sans précédent.

ASSOCIATION « ACCUEILLIR LA FRAGILITÉ »

BP 30 004 - 59588 Bondues Cedex - email : accueillirlafragilite@gmail.com - Tél. 06 69 76 59 59
Association enregistrée à la préfecture de Lille sous le numéro W59 502 88 79

👉 LE COMPAGNONNAGE

Nous avons entamé la saison 3 par un bel après-midi de jardinage en septembre 2019 chez Bertrand et Fabienne Bulteau, qui nous accueillent maintenant régulièrement dans leur ferme bien adaptée à nos activités. Les compagnons s'entendent bien, les parents aussi et ils vérifient, chemin faisant, qu'ils partagent le même projet et les mêmes valeurs. Notamment avec le temps spirituel et la « météo intérieure » qui concluent chacune de nos rencontres.



👉 LA PERMACULTURE

La structuration de ce projet d'envergure avance bien et de la façon suivante :

- Michel, maraîcher expérimenté, a réalisé le « design » du jardin avec ses zones de culture, de cheminement, de rencontre, de zone humide. Un projet bien pensé, qui tient compte des contraintes de la nature et de nos résidents. C'est lui qui assure la mise en œuvre des « structures ».

- Louis, un autre professionnel, va vous inviter prochainement à des chantiers participatifs où pédagogie et mise en situation permettent de mettre en place les cultures. Il supervise et forme aussi le jeune couple de permaculteurs qui va vivre sur place : Rémy et Floriane.



Cette professionnalisation du maraîchage est importante car le volet « occupationnel » du projet doit être prêt dès l'ouverture. Il s'agit en effet d'organiser l'activité quotidienne des compagnons de façon efficace, adaptée et sécurisée. C'est pourquoi nous avons décidé de dédier un nouveau budget de 100 000 €, spécifique à la permaculture (serre, plants, graines, petit outillage, honoraires, travaux d'implantation) avec un appel à don séparé. Un dossier de présentation peut vous être envoyé sur simple demande par e-mail à accueillirlafragilite@gmail.com.

LA CANOPÉE

C'est l'association qui va gérer le quotidien de nos 6 compagnons. La Canopée, étage supérieur de la forêt, abrite un écosystème très riche. C'est un lieu d'échange privilégié dans la biosphère, soumis à un ensoleillement optimal. Notre habitat sera aussi un écosystème riche de ses rencontres et de sa diversité.



👉 **Ressources** : elles sont apportées par les résidents : la PCH (Prestation de Compensation du Handicap) pour payer les 4 salariés vivant sur place, l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) pour financer le vivre ensemble (énergie, nourriture) et enfin l'APL (Aide Personnalisée au Logement) couvrant 50% du loyer.

👉 **Gouvernance** : elle est assurée par un Conseil d'Administration réunissant 10 personnes aux compétences nécessaires à notre projet, allant du médico-social au juridique. Ce CA s'est déjà réuni deux fois pour se saisir des nombreux dossiers à travailler d'ici l'ouverture.

👉 **Message** : c'est aussi La Canopée qui va porter le mandat communautaire et faire vivre le message initial : « malgré l'injustice, les difficultés et les souffrances qu'engendrent le handicap, nous constatons que la vie de ces personnes est belle, qu'elle vaut la peine d'être vécue et que, par la rencontre, elle porte du fruit » Ainsi par sa seule existence, La Canopée interroge sur le sens de l'être humain, sur les représentations que l'on se fait de l'homme, de la vie, de la beauté, de la réussite.

Si ce message continue à rayonner, alors notre communauté sera « appelante » et suscitera l'intérêt des bénévoles et des salariés. Comme Marine, jeune diplômée de 23 ans, qui connaît l'association depuis le début et qui, après discernement, est venue faire la connaissance des compagnons pour finalement décider de consacrer une année de sa vie à La Canopée. Elle sera donc notre 1ère volontaire en service civique. C'est une joie profonde et une très grande nouvelle qui montre la vitalité et la qualité du message que nous portons avec l'aide de l'Esprit depuis le début.

Pour envoyer vos dons : Association Accueillir la fragilité BP 30 004 - 59588 Bondues cedex ou www.accueillirlafragilite.org
Chèque à l'ordre de "Association Accueillir la Fragilité" ou virement (Caisse d'Epargne FR76 1627 5009 5008 0002 7465 642 - CEPFRPP627) pour un reçu fiscal IRPP = **66% de réduction fiscale**
Chèque à l'ordre de "Fondation AnBer" pour un reçu fiscal IFI = **75% de réduction fiscale**
Virement à la Fondation Roi Beaudoin pour un reçu fiscal Européen (RIB et procédure sur demande) = **45% de réduction fiscale**



Ensemble, nous allons faire de ce projet un "signe pour le monde". Merci de votre implication aux côtés des plus fragiles.

Corinne, Marie, Laure, Stéphane, Antoine et Rémi